Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source :
https://www.sortirdunucleaire.org/France-Centrale-du-Tricastin-Indisponibilite-d-une-vanne-participant-a-l-isolement-de-l-enceinte-de-confinement

9 janvier 2017

France : Tricastin : Indisponibilité d'une vanne participant à l'isolement de l'enceinte de confinement

Le 19 janvier 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité d'une vanne participant à l'isolement de l'enceinte de confinement du réacteur 4.

Ce que dit EDF :

Le 20/01/2017

Remise en conformité tardive d'un défaut de positionnement de vanne de l'unité de production n°4

Le **9 janvier 2017**, les équipes de la centrale procèdent à un contrôle technique de l'une des vannes assurant l'isolement de l'enceinte du bâtiment réacteur. Un technicien émet un doute sur le bon positionnement de cette vanne. Le **11 janvier**, une expertise confirme un écart de positionnement. Les techniciens procèdent alors à la remise en conformité du positionnement de la vanne le **12 janvier** et effectuent un contrôle afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Il constitue cependant un écart aux règles d'exploitation car la remise en conformité de la vanne a été réalisée dans un délai supérieur au délai requis.

La direction de la centrale nucléaire du Tricastin a **déclaré cet événement le 19 janvier** 2017 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), au niveau 1 de l'échelle INES.

https://www.edf.fr/edf/remise-en-conformite-tardive-d-un-defaut-de-positionnement-de-vanne-de-l-uni

te-de-production-ndeg4

Ce que dit l’ASN :

Le 27/01/17

Indisponibilité d’une vanne participant à l’isolement de l’enceinte

Le 19 janvier 2017, l’exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin a déclaré à l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à l’indisponibilité d’une vanne participant à l’isolement de l’enceinte de confinement du réacteur 4.

L’enceinte de confinement est une enceinte étanche en béton, contenant la cuve du réacteur, le circuit primaire, les générateurs de vapeur, ainsi que les principaux auxiliaires importants pour la sûreté d’un réacteur à eau sous pression. Elle constitue la troisième des trois barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l’environnement (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire). Elle est destinée, en cas d’accident, à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés lors d’une rupture du circuit primaire. Comme de nombreuses canalisations traversent cette enceinte, des vannes, situées de part et d’autre de la paroi de béton, permettent d’obturer chacune des canalisations lorsque les spécifications techniques, les procédures de conduite ou la situation exigent une étanchéité complète de l’enceinte.

Le 9 janvier 2017, lors du redémarrage du réacteur 4 à l’issue de son arrêt pour maintenance programmée et renouvellement partiel de son combustible, un diagnostic réalisé sur les installations a permis d’identifier que l’une des vannes participant à l’isolement de l’enceinte n’était pas dans la bonne configuration. **Les investigations menées par EDF n’ont pas permis de déterminer la date ni l’origine de cet écart.**

Dès détection de l’écart, EDF a remis la vanne en conformité.

Cet événement n’a pas eu de conséquence sur les installations, sur l’environnement ou sur les travailleurs.

Cependant, les spécifications techniques d’exploitation imposent à EDF d’amorcer la mise à l’arrêt du réacteur dans un délai de 3 jours lorsqu’une vanne participant à l’isolement de l’enceinte de confinement n’est pas disponible. En raison de la détection tardive de cet événement, cette conduite à tenir n’a par conséquent pas été respectée et cet événement a été classé au niveau 1 de l’échelle INES.

https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-une-vanne-participant-a-l-isolement-de-l-enceinte2